

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

24 mai 2024

Nos intervenants



Robert Peugeot
Président du Conseil
d'administration



Bertrand Finet
Directeur général



Sébastien CoquardDirecteur général adjoint



Sophie Vernier-Reiffers
Secrétaire générale

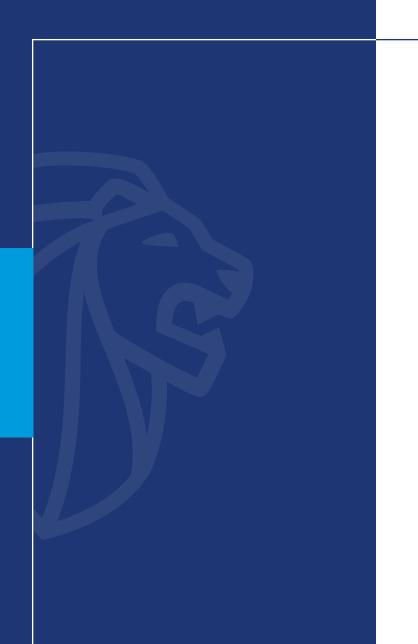


Jean-Baptiste Molmy
Directeur juridique



Dominique Netter
Présidente du Comité de la
Gouvernance, des Nominations
et des Rémunérations





Peugeot Invest: rappel historique



Peugeot Invest, société d'investissement cotée



Un actionnariat

20%



Introduction en bourse

stable

de flottant depuis l'introduction en bourse







L'automobile

Une stratégie d'investissement



à long terme



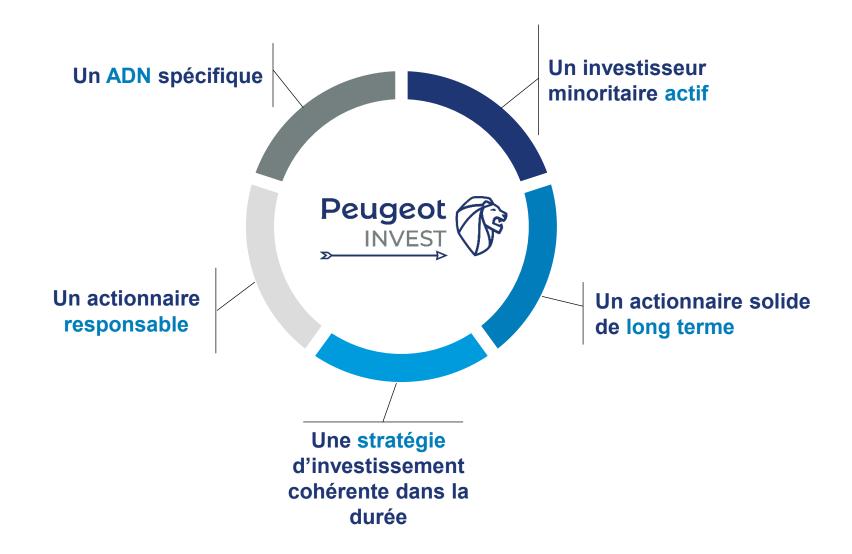






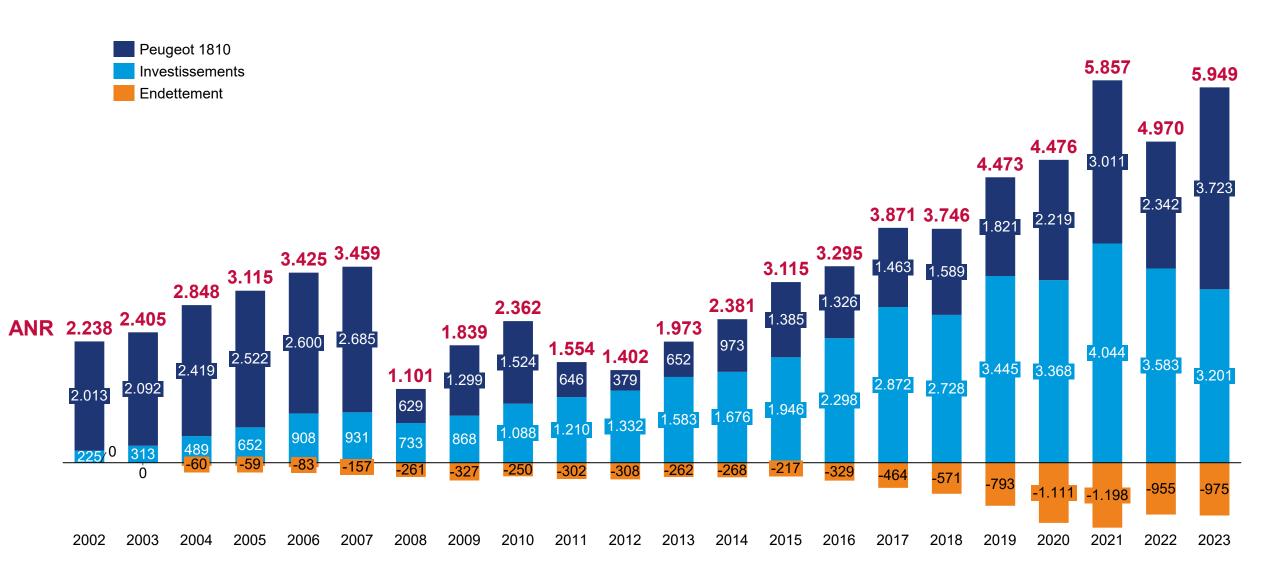


Notre philosophie d'investissement





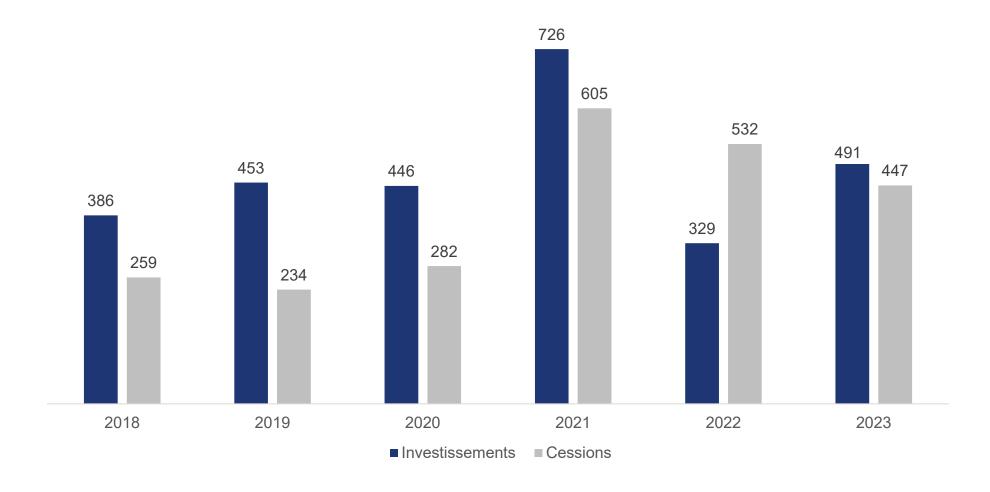
Evolution de l'ANR sur longue période





Rotation des actifs au fil des ans

(en M€)





Peugeot Invest en 2023

Performance 2023

+21,1%

PERFORMANCE 2023 DE L'ANR*

5,9_{Mds€}

ANR

238,7€ / ACTION

13%

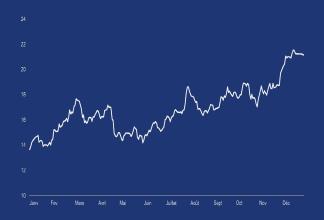
LOAN TO VALUE



Performance 2023

Surperformance de Stellantis





Résilience du portefeuille

- Performance des actifs cotés
- Résilience des fonds de capital-investissement
- Cession de notre participation dans Orpea
- Crise du secteur immobilier

Gestion active du portefeuille

5
NOUVEAUX
INVESTISSEMENTS

5 CESSIONS

1 RÉORGANISATION CAPITALISTIQUE





Peugeot 1810

Excellents résultats de Stellantis en 2023

Une performance opérationnelle remarquable

Un retour aux actionnaires en hausse

Partenariat stratégique avec Leap Motors

12,8%

MARGE
OPÉRATIONNELLE
COURANTE

6,6 Mds€

DE RETOURS AUX ACTIONNAIRES

300 M€

DIVIDENDES

PERÇUS PAR

PEUGEOT 1810

+**59**,**4**%
PERFORMANCE
BOURSIÈRE



Forvia, une année de transition

Performance financière en progression

Accélération du désendettement

Plan de compétitivité en Europe

5,3%

MARGE

OPÉRATIONNELLE

COURANTE

1 Md€
REDUCTION DE
DETTE

2,1x
RATIO DETTE
NETTE/EBITDA

190 M€

SYNERGIES DE COÛTS NETTES
CUMULÉES FIN 2023



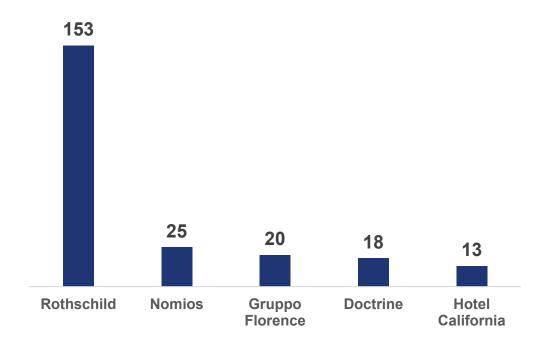


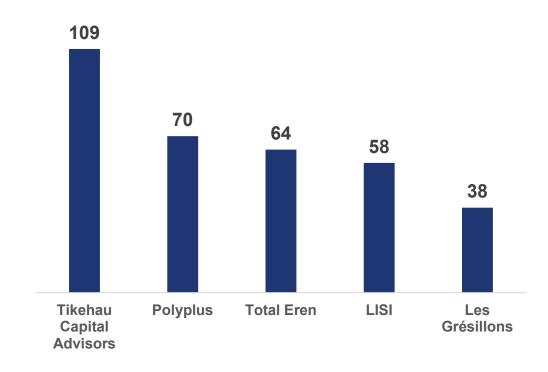
Nos investissements diversifiés

Une activité soutenue en 2023

De nouveaux investissements prometteurs et des cessions externalisant des performances élevées

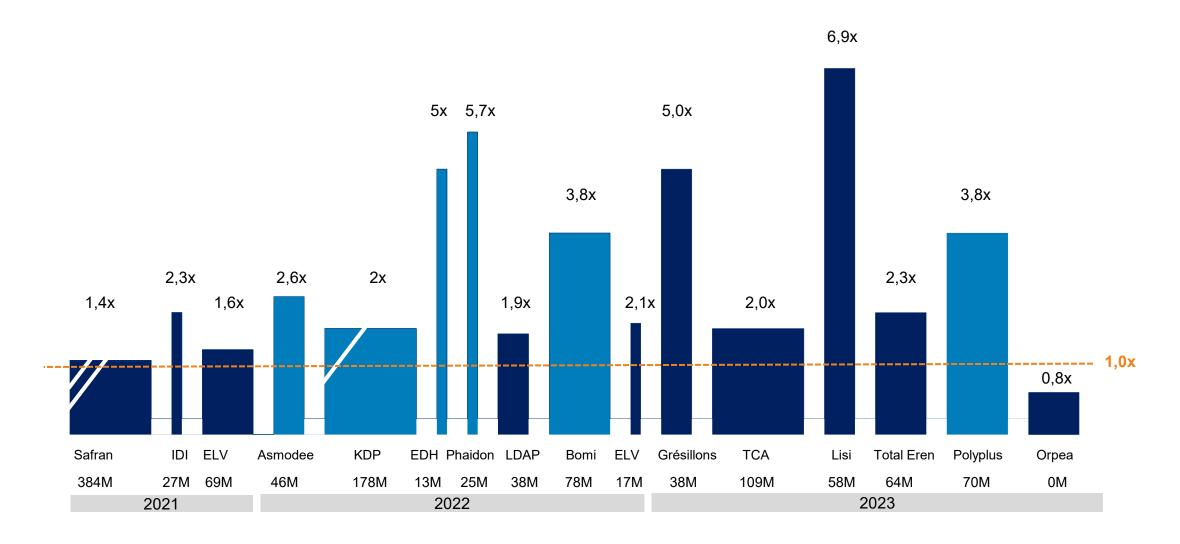








Des cessions significatives générant des performances élevées





Rothschild & Co



Montant investi

153 M€

% capital

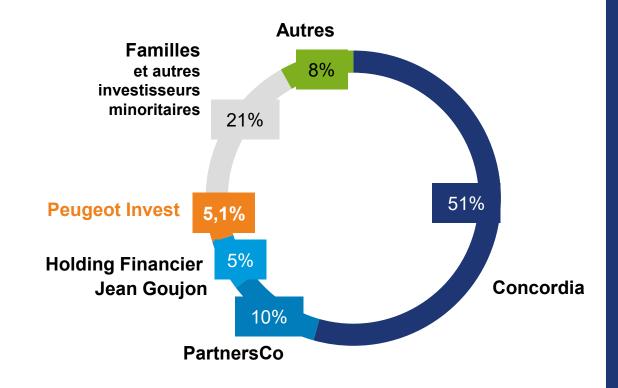
5,1%

3 métiers complémentaires

Conseil financier

Banque privée et gestion d'actifs

Merchant Banking (capital-investissement et dette privée)

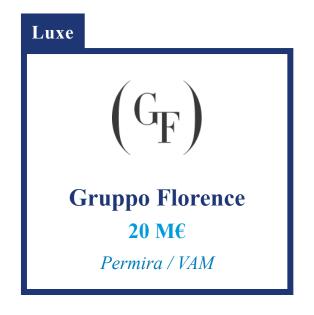




Poursuite de notre stratégie de co-investissements





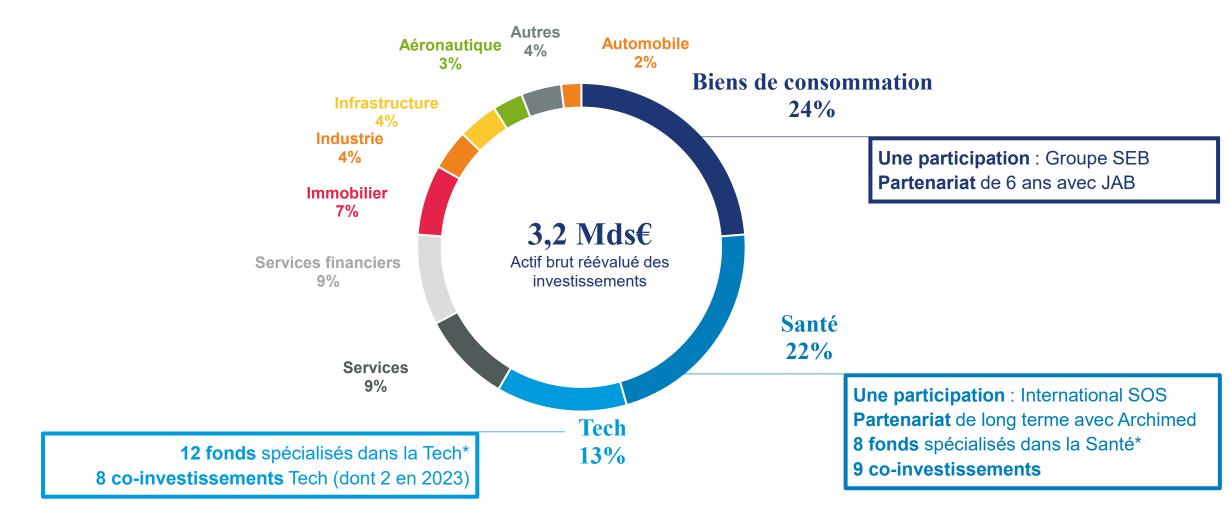


184 M€ engagés dans 16 fonds

	Growth tech	Capital transmission (LBO)	Impact	Autre
Etats-Unis	INSIGHT PARTNERS SVERICA CAPITAL	CORE INDUSTRIAL BDT&MSD		Continental Grain Company
Europe	SUMMIT PARTNERS THOMABRAVO	WISE EQUITY CHEQUERS CAPITAL MONTESTMENT	Brain Fund Fondation AlphaOmega	ANTIN INFRASTRUCTURE PARTNERS
Global		Everstone Capital		



Les investissements diversifiés au 31/12/2023





Nos avancées ESG

Actions clés de la feuille de route ESG 2021-2023

Création d'un Comité de développement durable Formation des collaborateurs et administrateurs émanant du Conseil d'administration Mise à jour annuelle de la politique de vote Mise à jour de la grille d'analyse préinvestissement y compris sur l'ESG Critères de rémunération ESG individuels Refonte du Code Ethique (DG, collaborateurs) (Sapin II) Calcul du bilan carbone (y compris sur les Systématisation d'échanges ESG avec les sociétés investissements) et plan d'actions



Bilan carbone – holding et investissements

Bilan carbone de la holding : 1,2 k teq CO²

- ➤ Des émissions principalement liées à l'achat de services et aux déplacements professionnels
- Un plan de réduction de 6,6 % par an des émissions pour une trajectoire compatible avec les Accords de Paris
- Un plan de compensation avec l'acquisition de crédits carbone pour couvrir 5 ans d'émissions



Bilan carbone des investissements : 28,2 M teq CO²

- Un bilan carbone réalisé par une grande partie de nos actifs ce qui fiabilise l'information
- Les trois plus gros contributeurs : Stellantis, Seb et Forvia
- Un plan de réduction qui vise notamment à intégrer le climat en pré-investissement et poursuivre le dialogue avec nos actifs pour s'assurer de la réduction de leurs émissions



Nouvelle feuille de route ESG pluriannuelle (2024 – 2026)

Construite à partir :

- d'un benchmark de sociétés comparables
- des attentes des collaborateurs et des administrateurs
- des questions des agences de notation.

Elle s'appuie sur 3 piliers :

Intégration de l'ESG dans le cycle d'investissement

Développer une culture ESG

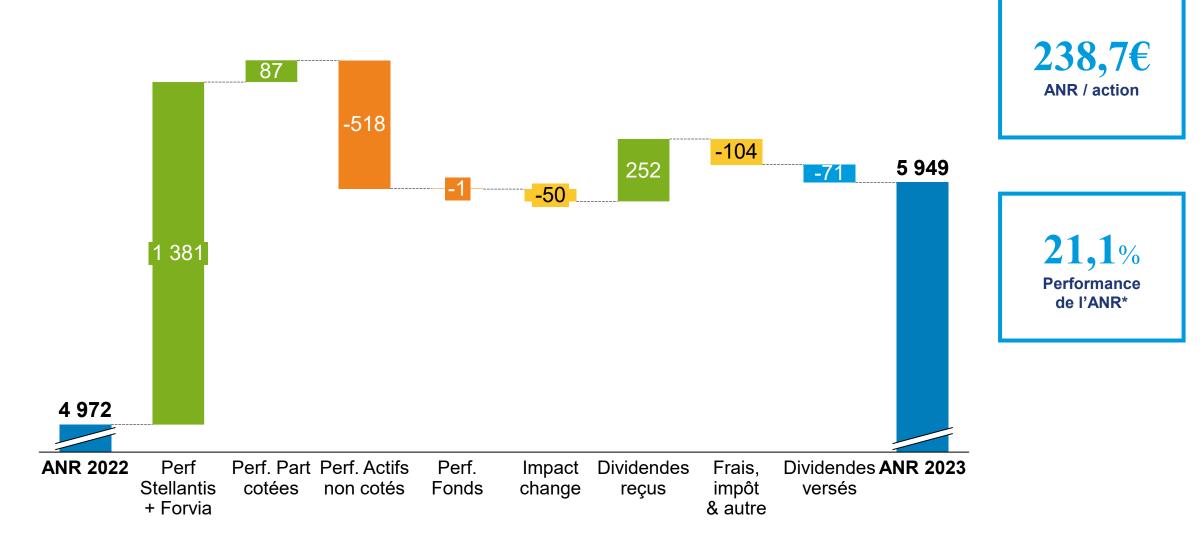
Béployer des pratiques RSE internes



Performance financière 2023

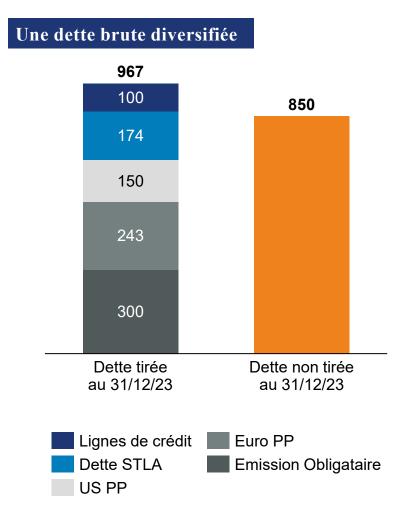
Performance de l'ANR en 2023

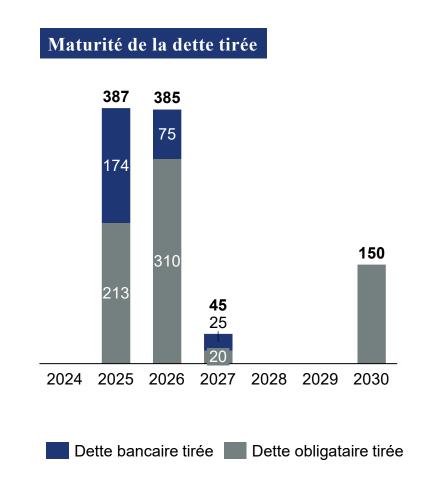
(en M€)





Une dette nette de 858 M€, diversifiée, à taux fixe, avec une capacité disponible importante

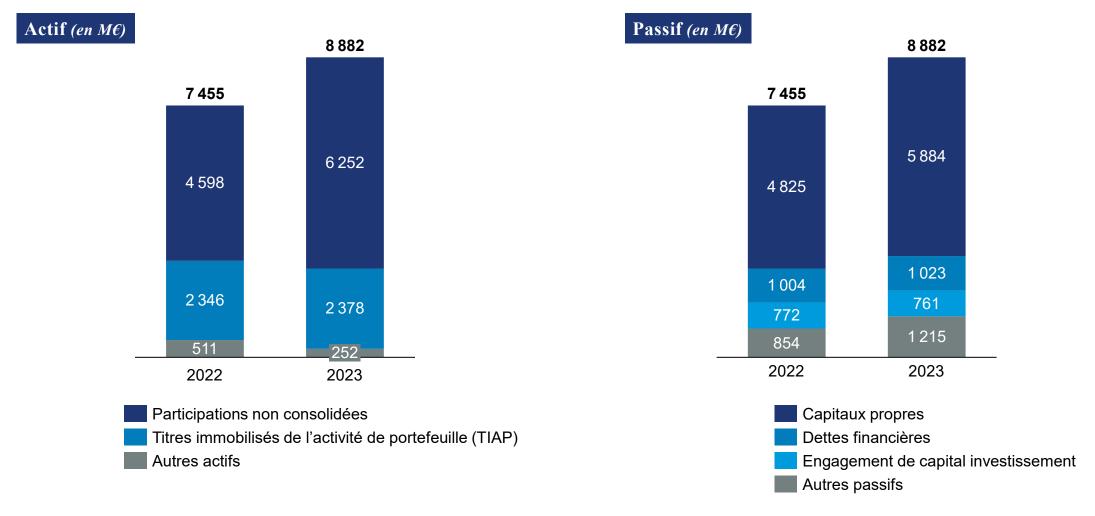








Comptes consolidés : bilan 2023





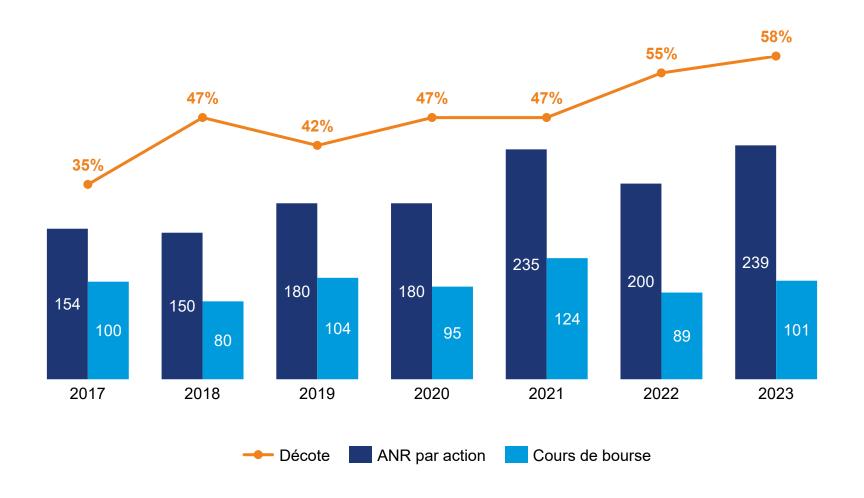
Comptes consolidés : compte de résultat 2023

	31/12/2023	31/12/2022
Produits des immobilisations financières	270,6	308,7
Produits des immeubles de placement	0,3	12,8
Produits d'activités	270,9	321,5
Frais d'administration générale	(40,5)	(36,4)
Autres produits financiers	(10,2)	21,7
Coût de l'endettement financier	(27,8)	(28,2)
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	192,4	278,6
Part dans le résultat net des entreprises associées	(7,1)	24,2
Résultat net consolidé avant impôt	185,3	302,8
Impôts sur les résultats	19,2	(17,0)
Résultat net consolidé avant impôt	204,5	285,8
Dont part du groupe	136,6	237,4



Un cours de bourse qui ne valorise pas la croissance de l'ANR

Un cours au même niveau que fin 2017 alors que l'ANR a progressé de 55%





Une décote qui s'est accrue comme les autres sociétés d'investissement

Les décotes des holdings se sont accrues au-delà de leur moyenne long terme depuis 3 ans

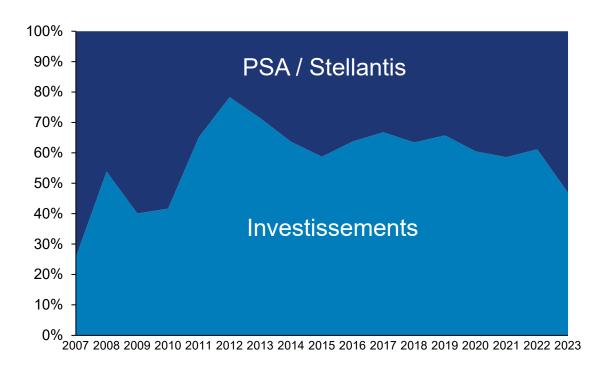


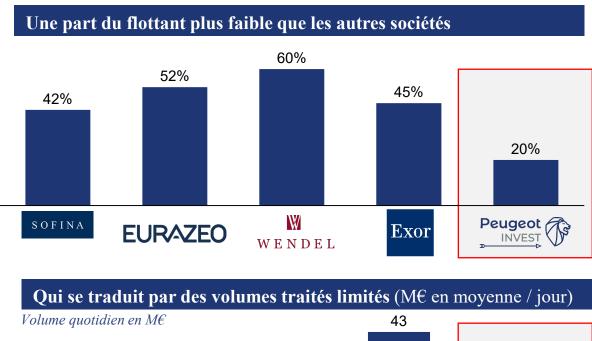
Dégradation moyenne des décotes de près de 20 points

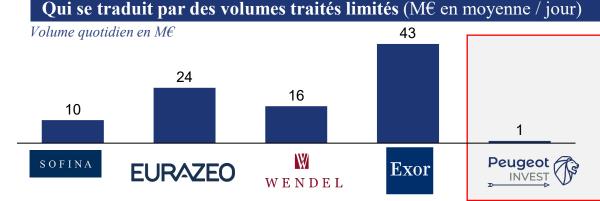


Une décote qui s'explique principalement par 2 aspects structurels

Le poids de Stellantis dans l'ABR, qui est au plus haut depuis 13 ans



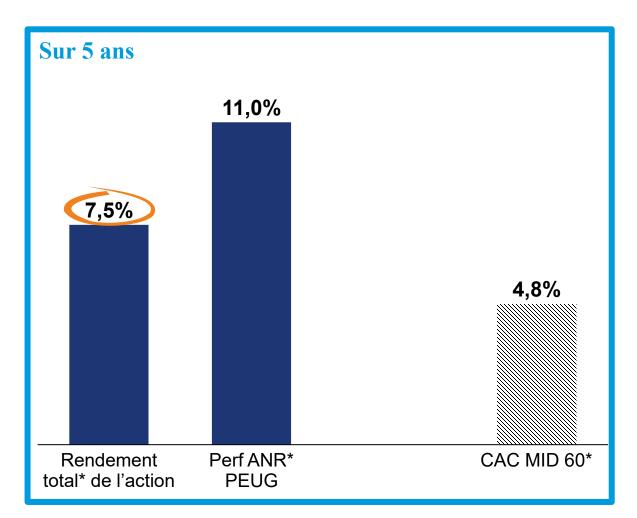


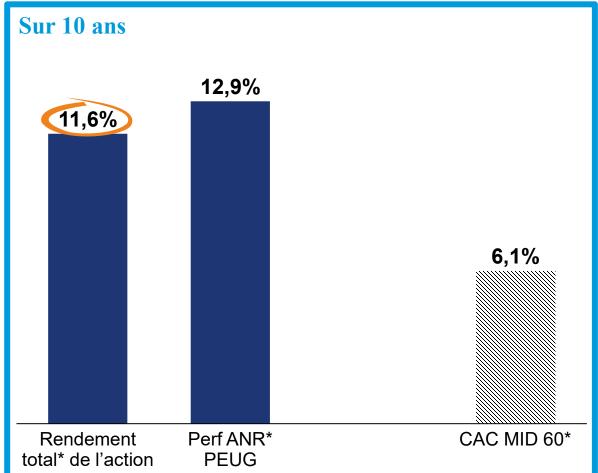




Une surperformance pour l'actionnaire sur différentes périodes

Performance moyenne par an

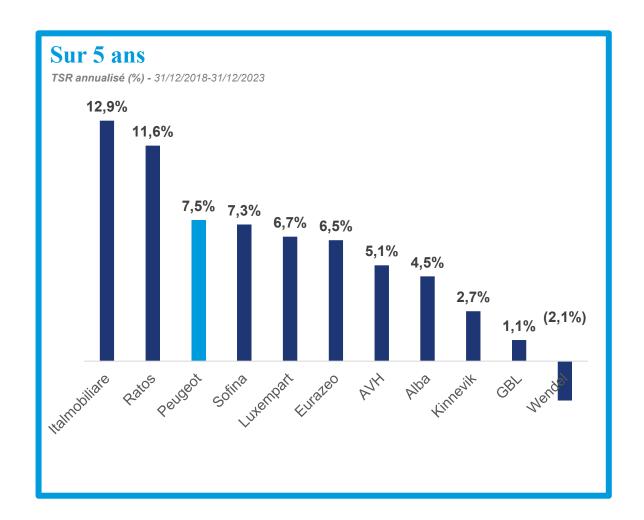


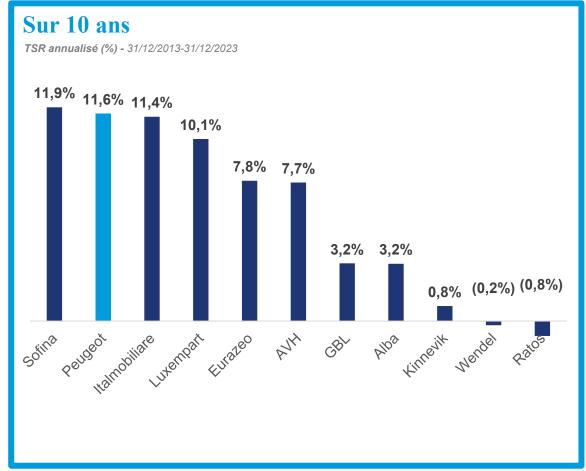




Une des meilleures performances pour l'actionnaire sur longue période

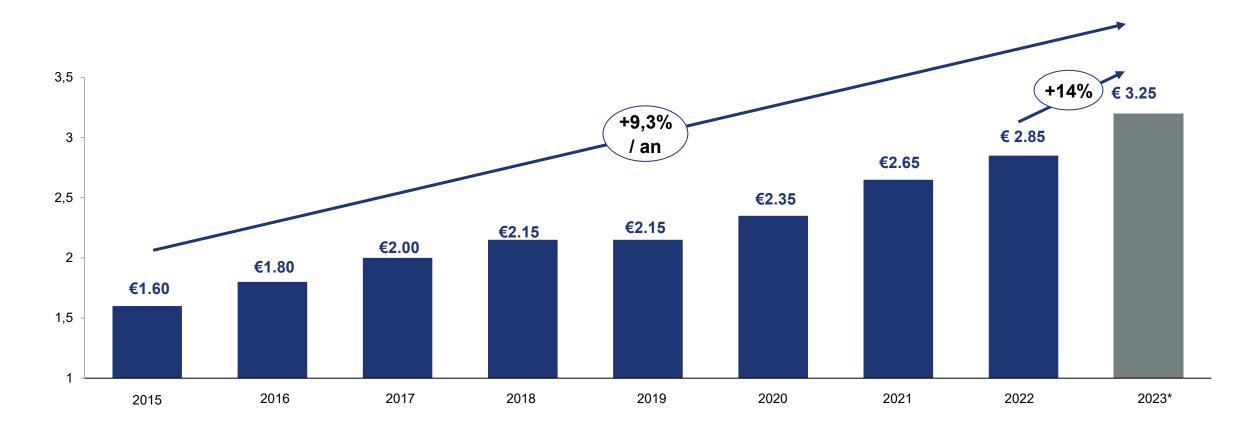
Performance annuelle moyenne de comparables de Peugeot Invest, dividende réinvesti





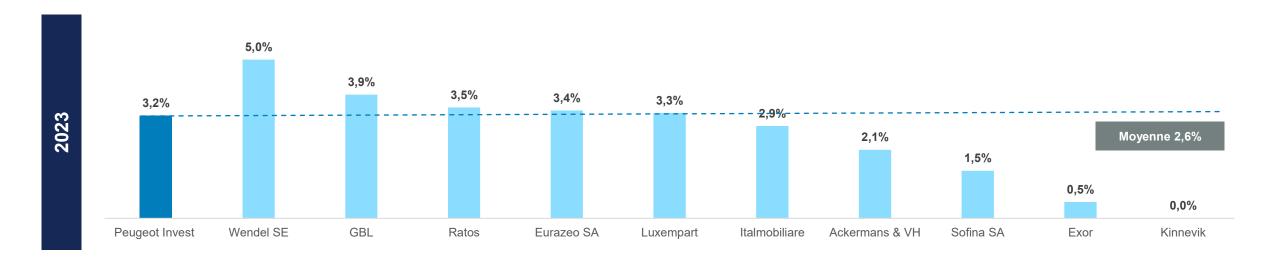


Une croissance régulière et importante du dividende

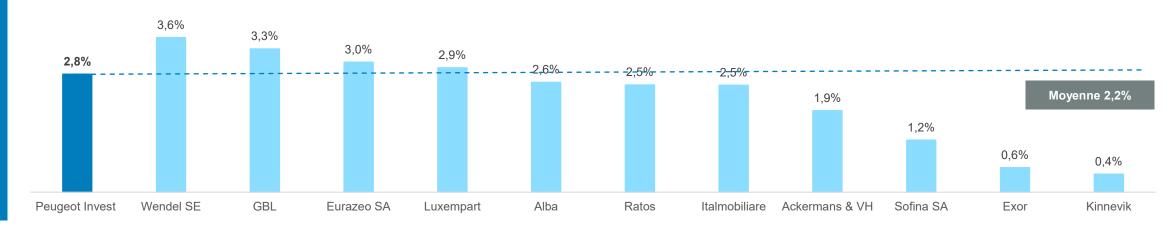




Un rendement offert aux actionnaires du même ordre que la plupart des sociétés d'investissement









Notre stratégie validée par la dernière étude Degroof Petercam d'avril 2024 sur 22 sociétés d'investissement

Ce que nous faisons

Priorité du management sur la croissance de l'ANR

Verser un dividende raisonnable et en croissance régulière

Ce que nous disons

Une décote plus élevée essentiellement due à la faible liquidité

Ce que les analystes de Degroof Petercam en pensent

- "Shareholder returns come from NAV growth and discount movements are irrelevant. [..]
- we believe NAV growth should be the main focus when investing in investment companies"
- "[Peugeot Invest's] discount is near all-time highs. How ever management believes their main job is to grow the NAV. We agree with that."
- ➤ "A higher dividend yield does not attract more investors but instead points towards a higher discount"
- "Companies with higher dividend growth receive a slightly lower discount."

Ce que les analystes de Degroof Petercam en pensent

- ➤ "Peugeot Invest (57%): Good NAV track record but very low liquidity"
- "we believe there are a couple of investment companies where the liquidity is contributing to an elevated discount: Peugeot Invest (<20% free float),..."</p>

Événements 2024

Cessions de quatre actifs

LISI (cession partielle)

Janvier 2024

40 м€

PRODUITS DE CESSION

4%

DU CAPITAL VENDU +12%

CAPITAL FLOTTANT

Tikehau Capital

Mars 2024

55 M€

PRODUITS DE CESSION

1,2x
PERFORMANCE

8 ans

DÉTENTION

Groupe SEB

Février 2024

236 M€ PRODUITS DE

CESSION

4,3x
PERFORMANCE

20 ans

DE

DÉTENTION

AmaWaterways

Mai 2024

48 M\$

PRODUITS DE CESSION

2,0x

PERFORMANCE

7 ans

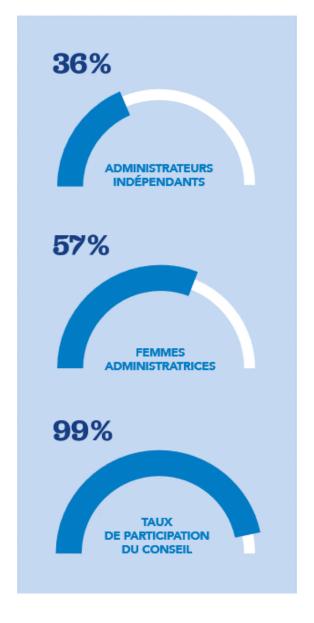
DÉTENTION



Gouvernance

Réunions du Conseil et de ses comités en 2023

Conseil d'administration	8 réunions	99%
Comité de la gouvernance, des nominations et des rémunérations	5 réunions	92%
Comité des investissements et des participations	4 réunions	91%
Comité financier et d'audit	3 réunions	92%
Comité du développement durable	2 réunions	100%
Executive session	1 réunion	





Proposition de nomination de 2 nouveaux administrateurs indépendants



Mme Christine Dubus

Après presque 30 ans en conseil et audit, elle travaille depuis 2018 au sein de Crédit Mutuel-CIC Equity, en charge notamment de la veille stratégique et des enjeux de prospective auprès du Directoire. Elle occupe plusieurs mandats d'administratrice, y compris en tant qu'indépendante, et participe à de nombreux travaux de l'Institut Français des Administrateurs (membre de la commission des Présidents de Comité d'audit, de la commission ESG et du groupe de travail sur l'information extra-financière).

Fondateur de Neoen, il dirige depuis 2008 en tant que président-directeur général le développement de cette société, premier producteur indépendant français d'énergies exclusivement renouvelables, implantée sur trois continents et cotée à la Bourse de Paris depuis 2018.



M. Xavier Barbaro



Evolution proposée du Conseil d'administration

Administrateurs familiaux



Robert Peugeot

Président du Conseil



Pascaline Peugeot – de Dreuzy

Administrateur



Rodolphe Peugeot

Administrateur



Administrateur

Armand Peugeot



Edouard Peugeot

Administrateur



Sophie Banzet – Berets

Administrateur



Camille Roncoroni

Administrateur



Etablissements Peugeot Frères

Représentée par son directeur général M. Nicolas Huet

Administrateurs indépendants



Anne Lange

Administrateur



Dominique Netter

Administrateur



Michel Giannuzzi

Administrateur



Béatrice Dumurgier

Administrateur



Xavier Barbaro

Administrateur



Christine Dubus

Administrateur

Censeur



Luce Gendry

Censeur

Sortants



Marie-Françoise Walbaum

Administrateur



Georges Chodron de Courcel

Censeur







Evolution de la Présidence du Conseil et de la Direction générale

Présidence

- La Présidence du Conseil d'administration de Peugeot Invest sera assurée par M. Robert Peugeot jusqu'en mai 2025
- Un comité ad hoc a été constitué et se réunit de façon régulière à ce sujet.
- Le comité ad hoc travaille sous la supervision du Comité de la Gouvernance, des nominations et des rémunérations et avec l'aide d'un consultant extérieur.

Direction générale

Le mandat de Directeur Général de M. Bertrand Finet prendra fin au plus tard le 31 juillet 2024



Rémunérations des administrateurs en 2023 et pour 2024

2023

Enveloppe annuelle maximale votée par l'AG 2023
1 400 000 €



Utilisation de l'enveloppe en 2023 1 239 500 €

2024

Enveloppe annuelle et règles d'utilisation inchangées

Règles d'utilisation de l'enveloppe

Rôle au sein du Conseil

- Fixe annuel de 50 000 € pour le Président,
- Fixe annuel de 20 000 € pour les administrateurs
- Fixe annuel de 35 000 € pour le censeur
- Variable de 4 000 € / réunion (hors censeur)

Rôle au sein des Comités

- Fixe annuel de 15 000 € pour les Présidents de Comité
- Fixe annuel de 4 000 € pour les membres de comités
- Variable de 3 500 € / réunion

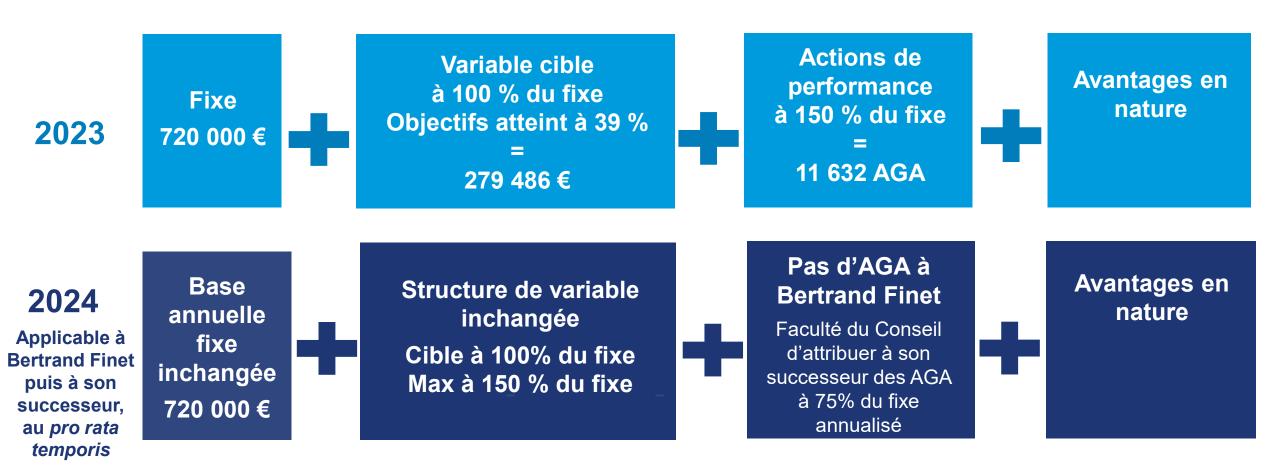


Rémunération du Président en 2023 et pour 2024

Rémunération **Fixe** d'administrateur et 2023 400 000 € avantages en nature Rémunération inchangée 2024



Rémunération du Directeur général en 2023 et pour 2024





Indemnité de départ de Bertrand Finet de 985 212 € et levée de la condition de présence de ses plans d'AGA 2022 et 2023, qui restent soumis à des conditions de performance



Travaux prévisionnels du Comité de la Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations pour 2024

- Aboutissement des travaux relatifs à la succession de la Direction générale et de la Présidence
- Lancement d'une évaluation formalisée du fonctionnement du Conseil avec un organisme tiers indépendant, au titre de l'exercice 2024
- Revue du règlement intérieur du Conseil pour :
 - mieux refléter les pratiques de la Société concernant les procédures d'évaluation du Conseil et la tenue d'executive sessions
 - revoir à la hausse le nombre minimum d'actions devant être détenu par les administrateurs



Rapport des commissaires aux comptes

Points ajoutés à l'ordre du jour à la demande de certains actionnaires

A la demande du concert minoritaire formé par Moneta, Sycomore et l'ADAM

Point 1

Introduction du cours de bourse et de la réduction de la décote dans les critères de rémunération des dirigeants



A la demande du concert minoritaire formé par Moneta, Sycomore et l'ADAM

Point 2

Suspension de la politique de diversification à tout prix des actifs, le temps pour la société de nommer le « nouveau binôme de dirigeants »



A la demande du concert minoritaire formé par Moneta, Sycomore et l'ADAM

Point 3

Modification du règlement intérieur du conseil concernant la réunion des administrateurs hors la présence des dirigeants et la procédure d'évaluation du conseil



A la demande du concert minoritaire formé par Moneta, Sycomore et l'ADAM

Point 4

Transparence des conventions entre la société et l'actionnaire majoritaire



Questions

Examen des résolutions ajoutées à la demande d'actionnaires

Résolutions proposées par un concert d'actionnaires

Non soutenues par le Conseil d'administration de Peugeot Invest

Résolutions A – Distribution de dividendes

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité de l'assemblée ordinaire, décide de fixer la distribution de dividende à 2,5 % de l'ANR de fin 2023, soit 5,97 € par action

Résolution B - Modification des critères de rémunérations des dirigeants

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité de l'assemblée ordinaire, demande au conseil d'administration d'introduire le cours de bourse et la réduction de la décote par rapport à un échantillon de sociétés comparables dans les critères de rémunération des dirigeants

Résolution C – Modifications des statuts

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité de l'assemblée extraordinaire, décide de modifier comme suit l'alinéa 2 de l'article 9 des statuts : « Pendant la durée de son mandat, chaque administrateur doit être propriétaire de 500 actions au moins ».



Vote des résolutions

Exercice 2023

Première résolution

Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice 2023



Exercice 2023

Deuxième résolution

➤ Affectation du résultat de l'exercice 2023



Exercice 2023

Troisième résolution

Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice 2023



Exercice 2023

Quatrième résolution

Approbation, en application de l'article L. 225-38 du Code de commerce, du protocole d'accord transactionnel entre la société et M. Bertrand Finet, directeur général



Exercice 2023

Cinquième résolution

> Approbation du rapport sur les conventions réglementées



Renouvellement du mandat d'administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs

Sixième résolution

Renouvellement du mandat de Mme Sophie Banzet-Bérets en qualité d'administratrice



Renouvellement du mandat d'administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs

Septième résolution

Renouvellement du mandat de M. Armand Peugeot en qualité d'administrateur



Renouvellement du mandat d'administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs

Huitième résolution

Renouvellement du mandat de M. Edouard Peugeot en qualité d'administrateur



Renouvellement du mandat d'administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs

Neuvième résolution

Nomination de Mme Christine Dubus en qualité d'administratrice





Renouvellement du mandat d'administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs

Dixième résolution

Nomination de M. Xavier Barbaro en qualité d'administrateur





Rémunérations 2023 et politique de rémunération 2024 des dirigeants et mandataires sociaux

Onzième résolution

Examen et approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023



Rémunérations 2023 et politique de rémunération 2024 des dirigeants et mandataires sociaux

Douzième résolution

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à M. Robert Peugeot au titre de son mandat de président du Conseil d'administration



Rémunérations 2023 et politique de rémunération 2024 des dirigeants et mandataires sociaux

Treizième résolution

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à M. Bertrand Finet au titre de son mandat de directeur général ainsi que des conditions de cessation de ses fonctions



Rémunérations 2023 et politique de rémunération 2024 des dirigeants et mandataires sociaux

Quatorzième résolution

Examen et approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2024



Rémunérations 2023 et politique de rémunération 2024 des dirigeants et mandataires sociaux

Quinzième résolution

Examen et approbation de la politique de rémunération du mandat de président du Conseil d'administration pour l'exercice 2024



Rémunérations 2023 et politique de rémunération 2024 des dirigeants et mandataires sociaux

Seizième résolution

Examen et approbation de la politique de rémunération du mandat de directeur général pour l'exercice 2024



Rachat et annulation d'actions

Dix-septième résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'achat par la société de ses propres actions pour un prix maximum de 180 € par action, soit un prix global maximum de 448 606 440 €



Rachat et annulation d'actions

Dix-huitième résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'annulation d'actions détenues par la société par suite de rachat de ses propres titre



Autorisations et délégations financières

Dix-neuvième résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, ou d'actions existantes au profit des salariés et/ou de dirigeants mandataires sociaux de la société et des entités liées, dans la limite de 3 % du capital dont un maximum de 20 % pourront être attribués aux dirigeants mandataires sociaux



Autorisations et délégations financières

Vingtième résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social d'un montant maximal de 10 000 000 € par incorporation de réserves ou de primes



Autorisations et délégations financières

Vingt-et-unième résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires



Autorisations et délégations financières

Vingt-deuxième résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, à un prix fixé selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur au jour de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'une offre au public avec droit de priorité



Autorisations et délégations financières

Vingt-troisième résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, à un prix fixé selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur au jour de l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie d'offre au public visé à l'article L. 411-2, 1° du Code monétaire et financier



Autorisations et délégations financières

Vingt-quatrième résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'administration en cas d'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d'émission selon des modalités fixées par l'Assemblée générale dans la limite de 10 % du capital social



Autorisations et délégations financières

Vingt-cinquième résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'options de surallocation en cas de souscriptions excédant le nombre de titres proposés



Autorisations et délégations financières

Vingt-sixième résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital en rémunération d'apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 10 % du capital social



Autorisations et délégations financières

Vingt-septième résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital en rémunération de titres apportés à toute offre publique d'échange initiée par la société



Autorisations et délégations financières

Vingt-huitième résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit des adhérents de Plan(s) d'épargne d'entreprise du groupe dans la limite d'un montant nominal maximum de 500 000 €, à un prix fixé selon les dispositions du Code du travail



Autorisations et délégations financières

Vingt-neuvième résolution

Fixation des plafonds généraux des délégations de compétence à un montant nominal de 10 000 000 € pour les augmentations de capital par voie d'émission d'actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, et de 200 000 000 € pour les émissions de valeurs mobilières représentatives de créance donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance



Pouvoir pour formalités

Trentième résolution

Pouvoir pour formalités



Résolutions proposées par un concert d'actionnaires

Non soutenues par le Conseil d'administration de Peugeot Invest

Résolution ordinaire

Résolution A – Distribution de dividendes

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité de l'assemblée ordinaire, décide de fixer la distribution de dividende à 2,5 % de l'ANR de fin 2023, soit 5,97 € par action



Résolutions proposées par un concert d'actionnaires

Non soutenues par le Conseil d'administration de Peugeot Invest

Résolution ordinaire

Résolution B - Modification des critères de rémunérations des dirigeants

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité de l'assemblée ordinaire, demande au conseil d'administration d'introduire le cours de bourse et la réduction de la décote par rapport à un échantillon de sociétés comparables dans les critères de rémunération des dirigeants



Résolutions proposées par un concert d'actionnaires

Non soutenues par le Conseil d'administration de Peugeot Invest

Résolution extraordinaire

Résolution C – Modifications des statuts

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité de l'assemblée extraordinaire, décide de modifier comme suit l'alinéa 2 de l'article 9 des statuts : « Pendant la durée de son mandat, chaque administrateur doit être propriétaire de 500 actions au moins ».





Merci de votre attention

VOS CONTACTS



Sébastien Coquard

Directeur général adjoint Sebastien.coquard@peugeot-invest.com